



## Procès-verbal de la 80e assemblée générale

Procès-verbal de la 80e assemblée générale ordinaire du 4 novembre 2016, au café de l'Avenir à Fully.

### 1. Bienvenue

Au nom du comité du SCC, Célia Ançay souhaite la bienvenue et annonce qu'elle mène cette assemblée étant donné que le poste de président est toujours vacant. Virginie Dorsaz a préparé le support PowerPoint. Etant donné son absence, Frédéric Dorsaz la remplacera pour le PV. Tous les trois sont remerciés chaleureusement par l'assemblée. Célia Ançay demande s'il faut modifier l'ordre du jour transmis. L'Assemblée l'accepte tel quel. Une minute de silence est observée à la douce mémoire de M. Clovis Roduit, membre d'honneur de notre club.

### 2. Contrôle des présences

#### Présents

Maret Blaise, Maret Brülhart Delphine, Cajoux Gabriel, Bender Nathan, Dorsaz Jean-Michel, Dorsaz Nicolas, Maret Bernard, Maret Catherine, Roduit Thurre Andréanne, Acunto Francesca, Thurre Christophe, Ançay Jean-Marie, Fuentes Elise, Maret Vincent, Maret Guy, Maret Jonathan, Ançay Xavier, Carron Pierre-Elie, Léger Alain, Roduit André, Roduit Philippe, Ançay Didier, Burgdorfer Chloé, Carron Eléonore, Cajoux Joséphine, Cajoux Anne-Marie, Ançay Raymond, Cajoux Jean-Marie, Carron Emmanuel, Maillard Benoît, Carron Antoine, Padeste Daniela, Dorsaz Maryline, Fellay Paul, Dorsaz Raymond, Cergneux Bruno, Gex Gérald, Roduit Lucienne, Praz Bernadette, Carron Roland, Maret Gérard, Maret Raymonde, Mottier Camille, Malbois Philippe, Brassard Carron Julie, Bruchez Monn Catherine, Bruchez Christine, Perret Simon, Werlen Laure, Dorsaz Bastien,

Dorsaz Frédéric, Ançay Célia, soit 52 membres.

#### Excusés

Michellod Lucie, Carron Alexandre, Crittin Fabienne, Faiss Raphaël, Faiss Caroline, Faiss Joakim, Nicollier Josiane, Nicollier François, Dorsaz Marie-Dominique, Dorsaz Norbert, Dorsaz Quentin, Remondeulaz Michel, Remondeulaz Marie-Chantal, Bender Léonard, Chaigat Estelle, Kunz Alexandre, Kunz Cédric, Carron Dani, Gex Germain, Maret Aurélie, Bender Emmanuel, Praz Raphy, Ançay Véronique, Ançay Sonia, Mettaz Edouard, Mettaz Philippe, Mettaz Véronyc, Carron Martin, Bruchez Thimothée, Jacquier Patrick, Carron Pierre-Jo, Dorsaz Léonard, Günther Marie-Claude, Günther Vincent, Roduit Emilie, Maret Xavier, Ançay Tarcis, Dorsaz Bettina, Pellaud Florian, Virginie Dorsaz, soit 41 membres.

### 3. Approbation du procès-verbal de la 79e assemblée générale

Les membres ont été convoqués à cette 80e AG via la newsletter, dont la mise en page a été faite par Joakim Faiss. Un travail pour lequel Célia Ançay le remercie vivement. Elle demande à l'Assemblée s'il y a des remarques à faire au sujet du dernier PV reçu. L'Assemblée l'accepte par applaudissements.

### 4. Rapport du comité

Frédéric Dorsaz lit le rapport du comité préparé par Virginie Dorsaz.

La saison hivernale a débuté par le camp du ski-club du 22 au 24 janvier 2016. 32 personnes ont pu profiter des infrastructures et animations qu'offre la station de Saas-Fee. L'hôtel Allain nous a reçu comme des rois. La bonne

humeur, la convivialité, la météo plutôt bonne ont agrémenté notre séjour. Le rendez-vous pour l'année prochaine dans ce même endroit a donc été pris.

Le passage des nouveaux membres d'honneur a été marqué par une soirée fort sympathique le 5 février. En effet, Madame Chantal Bender, Messieurs André Constantin, Xavier Mettaz, Pascal Dorsaz, Edouard Mettaz et Christian Bender ont accédé à ce nouveau statut. Souvenirs et anecdotes en lien avec notre club ont été partagés.

La sortie à ski a eu lieu le 21 février dans la partie Suisse des Portes du Soleil. Six personnes ont profité d'un soleil radieux et d'un incroyable panorama, notamment sur les Dents-du-Midi. En raison de la chaleur, la neige a vite tourné en soupe. La journée a été prolongée autour d'un verre.

Le comité a souhaité proposer cette année une sortie raquettes « nocturne » en Loutze le 4 mars. Une dizaine de personnes a répondu présent à l'invitation et est arrivée à la buvette sous les nombreux flocons. La fondue servie était un réel délice et l'ambiance détendue.

Le concours s'est déroulé le 13 mars sous l'égide du comité des OJ, avec des membres du comité du Ski-Club en renfort. L'équipe de choc des grilleurs a à nouveau géré le repas d'une main de maître. Un travail fort apprécié des enfants et leurs parents, des amis du club et des comités du Ski-Club et OJ. Les OJ ont ensuite offert le verre de l'amitié après la remise des prix qui a eu lieu au Petit Pont.

Deux membres du comité sont montés à la cabane de Sorniot la veille du derby.

Au vu de la météo prévue, le concours avait été maintenu pour le 1er mai. Petite surprise au réveil : une tempête de neige ! Personne n'a eu le courage de graver le chemin par les Garettes afin de participer au concours. C'est donc sans surprise que celui-ci a donc dû être annulé.

Afin de remercier les anciens membres du comité, soit Vincent Maret, Philippe Roduit, Germain Michellod, Nicolas Dorsaz et Sandrine Perruchoud (vérificatrice), une soirée a été organisée le 9 juillet. Le comité réitère encore ses vifs remerciements pour leur précieux engagement bénévole durant de nombreuses années auprès de notre club.

La fête sur l'alpe, le 15 août, a clôturé les activités du ski-club. Olivier Roduit a accepté de célébrer la messe à Sorniot. Elle s'est déroulée devant la chapelle, sous un soleil radieux, en présence de plus de 80 personnes. Le ski-club a ensuite offert l'apéro devant la cabane de Sorniot. S'ensuit la délicieuse raclette. Merci aux gardiens de Sorniot pour l'accueil.

A l'aube de ses 80 ans, notre société fonctionne toujours aussi bien grâce à l'investissement conséquent des comités des OJ, des cabanes de Sorniot et du Fenestral, du ski-club Chavalard. Au total, notre club regroupe environ 350 membres. Le ski-club Chavalard peut également se réjouir de posséder deux magnifiques cabanes toutes neuves, lesquelles embellissent les hauts de Fully. A nous d'en profiter !

Virginie Dorsaz et Frédéric Dorsaz sont remerciés pour la préparation du mot du comité et sa lecture.

## **5. Rapport de la cabane de Sorniot**

Aucun nouveau gardien au sein de l'équipe. Laurent Millet, gardien depuis 2013, a démissionné et est remercié pour son engagement. La cabane compte 29 gardiens bénévoles en 2016. Le comité de gestion compte aujourd'hui cinq membres : Blaise Maret, responsable transports et ravitaillement, Vincent Maret, responsable communication et travaux, Célia Ançay, secrétaire, Lucie Michellod, responsable réservation, Delphine Maret Brühlhart, responsable gardiennage. La caisse et les comptes sont assurés par Bernard Maret, externe au comité, avec le soutien de Cathy Maret. Delphine Maret Brühlhart lance un appel à



l'Assemblée : « n'hésitez pas à compléter l'équipe ! ».

Voici les activités de la cabane : ouverture les 30 avril et le 1er mai, 7 week-ends de gardiennage du printemps, nettoyages, transports et ravitaillement, grillades les dimanches de colonie, fête du 15 août, arrivée de la course Fully-Sorniot, 5 week-ends de gardiennage d'automne, tenue du stand boisson à la course KM vertical, fermeture de la cabane.

Deux gardiens ont été engagés pour la saison d'été : Diana Tipoa et Glauco Meloni. Le bilan de leur période de gardiennage a été très mitigé pour différentes raisons : problèmes de communication, quantité des repas, habitudes culinaires. Plusieurs mises au point ont dû être effectuées durant l'été. Au 15 août, Glauco Meloni a quitté la cabane et sa fonction en accord avec le comité. La saison s'est poursuivie en août avec un aide-gardien, Pascal Veraguth, et en septembre avec deux aides-gardiens, Pascal Veraguth et Amélie David. Après la fin de la période officielle de gardiennage, celui-ci s'est poursuivi jusqu'au 14 octobre (en plus des week-ends) afin d'assurer l'accueil et la pension des entreprises présentes à Sorniot (travaux de réhabilitation de l'usine hydro-électrique). Amélie David, aidée par Eloi Turillot et Philippe Malbois, se sont chargés de cette période de gardiennage. Merci à eux pour leur disponibilité et leur efficacité.

Pas de travaux particuliers à l'intérieur de la cabane, si ce n'est l'achat d'une nouvelle machine à laver le linge. La présence d'entreprise de terrassement sur le site de Sorniot a permis de faire enlever les socles de l'ancienne tente sur le plat de la cabane et d'effectuer le raccordement des égouts au réseau communal. Dans un second temps, la fosse septique doit être vidée (travaux déjà en partie effectués). D'autres aménagements sont encore prévus : panneau d'information, indications pour la cabane, dortoir gardiens. Une table panoramique est en cours de réalisation. Jean-Marie Ançay s'est chargé d'effectuer le panorama, nous le remercions chaleureusement. Le panorama sera placé sur un socle au printemps. Un nouveau flyer de présentation de la cabane est également en cours de réalisation. Ces investissements expliqueront les frais de gestion présentés dans les comptes.

Vincent Maret prend la parole et détaille les comptes. Le chiffre d'affaire a bien augmenté pour atteindre 130'226 CHF. Après amortissements, le bénéfice net se monte à 27'348 CHF et le capital final à 128'518 CHF. Très bon résultat donc et toutes les personnes qui y ont contribué sont remerciées. Bien que le bilan du gardiennage d'été soit mitigé, la cabane a été bien fréquentée. Les nuitées ont peu augmenté : 1393 nuitées en 2016 et 1255 en 2015 (1457 en 2014). La cabane a également pu bénéficier d'un magnifique temps durant l'été (constat effectué aussi par



d'autres cabanes) et certainement également de la fermeture pour rénovation de la cabane du Demècre. De plus, depuis le printemps et jusqu'à mi-octobre, de nombreuses entreprises se sont succédées sur les Hauts, dont la plupart ont pris pension à la cabane. Dans les frais de gestion, sont compris les investissements faits pour les travaux d'Implenia (fosse septique et socles), la création du panorama, le remplacement de la machine à laver le linge, entre autres.

Delphine Maret Brülhart adresse un grand merci à tous les bénévoles qui ont soutenu le comité de gestion dans les activités de la cabane, principalement les gardiens mais aussi leurs familles et les amis de la cabane qui sont présents pour donner des coups de main et soutenir ainsi que la Colonie de Sorniot. Merci également à toutes les personnes qui les soutiennent en venant à la cabane pour manger ou pour y dormir tout au long des saisons. Merci également au comité du Ski-Club pour leur confiance. Sans eux le SCC et la cabane de Sorniot ne pourraient pas mener tous ces projets.

Delphine Maret Brülhart et Vincent Maret sont remerciés par l'Assemblée avec ses applaudissements. Les comptes sont acceptés.

## **6. Rapport de la cabane du Fénestral**

Nathan Bender prend la parole pour exposer les activités de la cabane du Fénestral et pour établir le bilan de la deuxième saison d'exploitation de la nouvelle cabane.

Victoire à la course Ste-Catherine à Saillon pour le team « gardiens du Fénestral », jolie fréquentation hivernale grâce à une belle météo et une neige au top, plus de 70 gardiens se sont relayés durant la saison, nettoyage et premier week-end de gardiennage mi-juin avec une quinzaine de gardiens et amis présents, transports hélico trois fois durant l'été, tournoi de foot de Fully avec les gardiens, préparation de plats pré cuisinés (Nathan Bender remercie Mirca Sigrüst, Marilyne Dorsaz et Marie-Dominique Dorsaz et co.), aide pour la démolition de la cabane du Demècre, transports une fois par semaine à dos pour les produits frais (12x env.), diverses finitions exécutées, pleins de membres du « comité des gardiens » qui montent régulièrement saluer les gardiens, stand à Ovronnaz (rando'bains), huit instagrameurs ont dormi au Fénestral (collaboration avec OT Ovronnaz et Valais/Wallis promotion) – belle retombée visuelle, installation du téléphone, création de cartes de visite, jolie succès de la page facebook, nouveau site internet, réfection de l'« ancienne cave », installation de la connexion téléphonique, nouvelles cartes postales, souper avec les gardiens du tour des Muverans au comptoir dans une très bonne ambiance, retour très positif des randonneurs sur l'accueil, la cabane, la vue et la qualité des repas.

Nathan Bender relève comme point négatif la fermeture des toilettes intérieures et l'économie d'eau pour la cuisine durant toute la saison. Les randonneurs qui dorment à la cabane ne sont pas satisfaits des toilettes extérieures (surtout de nuit avec des enfants). La cabane du Fénestral est

maintenant surnommée « la cabane sans eau ».

Le bilan des nuitées pour cette saison est excellent. Du 1er octobre au 30 septembre, la cabane compte 1718 nuitées. Le cabane est fréquentée par une clientèle familiale et romande. 39% sont des familles avec des enfants de moins de 15 ans. Nathan Bender remercie également les 106 Fullierains qui ont dormi au Fénestral.

Il passe la parole à Pierre-Elie Carron qui lit les comptes de la cabane du Fénestral et annonce le bénéfice net (après amortissements) de 26'545.70 CHF et un capital final de 1'647'296.45 CHF.

Nathan Bender reprend la parole et remercie particulièrement Xavier Ançay (responsable technique), Pierre-Elie Carron (responsable financier et de la caisse), Gabriel Cajoux et André Roduit (responsables transport et subsistance), Joséphine Cajoux (responsable du gardiennage), Emilie Roduit et Jonathan Maret (responsables du site internet et de la pub), Chloé Burgdorfer et Mirca Sigrüst (responsables des réservations). Il remercie également les 70 gardiens qui se sont relayés cet été ; l'ambiance est exceptionnelle au Fénestral et l'accueil de grande qualité, les amis du Fénestral qui ont donné un coup de mains durant toute cette saison, les randonneurs qui leur ont rendu visite, ceux qui promeuvent la cabane en plaine, les membres et le comité du ski-club Chavalard.

La saison prochaine a pour but de continuer sur la même lancée, résoudre les points négatifs, principalement l'eau, et de renforcer l'équipe des gardiens. Les membres du ski-club sont les bienvenus.

Frédéric Dorsaz lit un mot de Dani Carron et de Philippe Salomon qui remercient, au nom du comité de la rénovation de la cabane du Demècre, le comité de la cabane du Fénestral dans son ensemble pour l'aide apportée durant les travaux de rénovation. Cela a été très appréciable et apprécié. Plein de succès à la cabane du Fénestral pour la suite.

Célia Ançay demande s'il y a des questions. L'assemblée accepte les comptes et remercie Nathan Bender et Pierre-Elie Carron par ses chaleureux applaudissements.

## 7. Rapport OJ

Célia Ançay passe la parole à Simon Perret et Bastien Dorsaz.

L'organisation générale de la saison reste la même que les années précédentes. 80 enfants se sont inscrits cette année. La saison a débuté par les entraînements qui ont eu lieu durant trois samedis après-midi (un ayant dû être annulé). Ils ont consisté en des courses d'orientation menant les enfants dans les villages ainsi que diverses activités et jeux à l'école de Charnot. Ces activités se font toujours par petits groupes accompagnés d'un moniteur. Nous essayons de les rendre un peu plus participatifs et amusants, sans en oublier l'aspect sportif.

Puis suivirent les quatre sorties à ski dans tout le Valais et le concours, lequel se déroula à Vichères sous un soleil resplendissant et dans la bonne humeur. Les OJ remercient tous les bénévoles qui permettent d'assurer le bon déroulement du concours.

Pendant les vacances de carnaval, s'est déroulé notre traditionnel camp. Pour la 2ème année, celui-ci s'est déroulé à St-Luc. Malgré le froid, les OJ ont skié tous les jours. Par contre, durant deux après-midis, d'autres activités ont été proposées. Nous remercions encore Eddy et Nathalie Rossier et leur aide Georgy Arlettaz, qui ont encore une fois accepté d'assurer le ravitaillement de tout ce monde.

Nous avons eu le plaisir d'organiser la fête du 31 juillet à la place du Petit-Pont. Cette manifestation nous demande beaucoup de travail et l'engagement de tous les moniteurs... Nous remercions le groupe de bénévoles en cuisine et les parents qui nous soutiennent tout au long de l'année. Le bénéfice de la fête nationale est de 4 à 5'000 CHF

Les OJ avec deux autres sociétés ont tenu un stand à la fête de la Châtaigne. En plus de quelques problèmes d'organisation, le bénéfice de la manifestation est divisé par trois. Les résultats n'étant pas satisfaisants pour le travail fourni, le comité des OJ a décidé de ne plus y être représenté. En remplacement, les OJ ont effectué un ramassage de papier.

Bastien Dorsaz et Simon Perret remercient toute l'assemblée pour leur soutien, les moniteurs et les cabanes pour le don de 2'000 CHF chacune.



Laure Werlen prend la parole et présente les comptes. Elle annonce une perte de 1'578.29 CHF malgré les 4'000 CHF offerts par les cabanes. Le capital final est de 15'364.88 CHF. Cette perte est en partie due à un amortissement sur la perte de la saison précédente. Le camp est également largement déficitaire. Il présente à lui seul une perte de 7'000 CHF environ (charges 17'000 CHF et recettes 10'000 CHF). Le comité du SCC a rencontré les OJ à plusieurs reprises pour trouver des solutions. Les OJ ont décidé d'augmenter le prix des sorties, de faire les ramassages papier et envisage de trouver un autre chalet pour les camps à partir de 2018. Cette perte s'explique aussi par une baisse significative du nombre d'enfants inscrits alors que certaines charges sont incompressibles. La baisse du nombre d'enfants ne s'explique pas mais est un phénomène constaté dans d'autres sociétés de la commune.

Célia Ançay ouvre la discussion et demande à l'assemblée s'il y a des remarques et questions :

– Jean-Marie Cajoux : Combien coûte le camp ? Laure Werlen : 300 CHF par enfant. Le coût du chalet est de 11'000 CHF. Nicolas Dorsaz précise qu'il est difficile de trouver des chalets à cette période. Celui de Saint-Luc coûte très cher. Il a été proposé de trouver un autre chalet.

– Jean-Marie Cajoux : Quelle publicité font les OJ ? Dans les classes d'école ? De manière générale, les sociétés n'ont

plus le droit de se rendre dans les écoles pour faire de la publicité. Il est proposé de faire éventuellement un tout ménage ;

– Christophe Thurre : Vu les bénéfices réalisés par les cabanes, celles-ci devraient soutenir les OJ ;  
– Jean-Marie Cajoux : Est-ce que les OJ touchent toujours les subsides de Jeunesse et Sports (J+S) ? Non. Vincent Maret précise que J+S soutient principalement les clubs avec un groupe compétition. Que le travail administratif à fournir est de plus en plus important et que les subsides diminuent de plus en plus.

– Nicolas Dorsaz : Est-ce que les OJ ont envisagé d'augmenter le prix des journées ? Laure Werlen : Oui, cela a déjà été fait. Le prix est désormais fixé à 30 CHF

– Nathan Bender : Il est important de soutenir la relève. Il faudrait peut-être discuter avec la commune pour promouvoir toutes les activités sportives. Le SCC pourrait prendre le lead. Le SCC pourrait s'allier à d'autres sociétés pour faire cette promotion ;  
– Didier Ançay : Pas d'accès dans les écoles, pas d'aide du canton. Il faut agir au niveau politique ;  
– Raymond Ançay : Il faut plus utiliser le journal de Fully. Laure Werlen : On fait déjà un article tous les ans ;  
– Alain Léger : Le journal de Fully peut prévoir deux pages pour les OJ et peut faire l'article.  
– Andréanne Thurre : Elle félicite les OJ pour leur investissement pour les

enfants et pour la recherche de fonds.

Célia Ançay remercie Bastien Dorsaz, Simon Perret et Laure Werlen. Elle demande à l'AG d'accepter les comptes OJ, chose faite au travers d'applaudissements. L'AG accepte également que les cabanes donnent jusqu'à 2'000 CHF chacune au besoin. Les OJ sont remerciés pour leur investissement.

## 8. Lecture et approbation des comptes

Frédéric Dorsaz lit les comptes du Ski-Club et annonce un capital final de 34'195.54 CHF, et un bénéfice net de 409.96 CHF. Il commente certains chiffres et passe ensuite la parole à Catherine Bruchez Monn pour l'approbation des comptes.

Conjointement avec Xavier Ançay, ils ont vérifié les comptes de toutes les divisions du Ski-Club. Elles confirment que les comptes sont corrects et demandent décharge à l'Assemblée.

Frédéric Dorsaz remercie les caissiers et les vérificateurs pour leur travail, David Tamarcaz pour son soutien au niveau des décomptes TVA et Julien Monod pour l'établissement de la déclaration d'impôts. L'Assemblée les remercie également par ses applaudissements.

## 9. Admissions et démissions de membres

**Décès :** Clovis Roduit (membre d'honneur)

**Admissions anciens OJ :** -

**Nouveaux moniteur OJ :** Beney Lucas, Bruchez Evelyne, Dorsaz William, Lonfat Laetitia, Metroz Michaël, Perret Raoul, Perraudin Karine, Rausis Emilie, Roduit Florent, Tamarcaz Alicia, Zufferey Hugo.

**Nouveaux membres d'honneur :**

Bruchez Philippe, Josiane Nicollier, François Nicollier.

**Nouvelles admissions :** François Besson, Constantin Jean-Maurice, Dominique Gex, Romaine Roduit, Jonathan Maret

**Démissions :** Roccaro Pierre-Maurice, Roccaro Florida, Cheseaux Justine, Benedetti Sandrine, Carron Augustin, Maillard Olivier, Délitroz Nicole, Avanthay Arnaud.

**Démission pour non-paiement des cotisations depuis 3 ans :**

Bender Flavien, Bovio Julie, Dougoud Michaël, Perraudin Joachim, Rausis Joachim, Roduit Guillaume, Schnork Romain, Staub Amandine, Rausis Romain.



Le Ski-Club compte 342 membres pour la saison 2015-2016.

Frédéric Dorsaz annonce également que plusieurs membres du comité ne se représenteront pas à l'élection statutaire à l'assemblée générale de 2017, soit : Virginie Dorsaz (secrétaire), Frédéric Dorsaz (caissier), Florian Pellaud (membre) et Célia Ançay (membre). Si des membres du SCC ou des connaissances souhaitent reprendre ces fonctions, ils peuvent s'annoncer auprès du comité.

## 10. Programme 2017

14,22,29.01	sorties OJ
20-22.01	camp SCC à Saas-Fee
03.02	sortie raquettes nocturne SCC en Loutze (Ovronnaz)
11.02.	sortie OJ remplacement
18.02.	sortie OJ
19.02.	sortie SCC dans le Val d'Aoste
27.02-03.03	camp OJ à St-Luc
12.03.	concours OJ & SCC
19.03.	remplacement concours OJ & SCC
31.07	fête nationale organisée par les OJ au Petit Pont
15.08.	fête sur l'Alpe à Sorniot
03.11.	80e assemblée générale du SCC

Le comité du SCC propose de supprimer le derby du programme annuel étant donné la faible participation constatée les dernières années. L'assemblée n'émet aucune remarque.

Frédéric Dorsaz annonce également qu'un événement sera organisé pour fêter les 80 ans du SCC. Les informations y relatives seront transmises ultérieurement.

## 11. Construction de la nouvelle cabane du Fenestral

Nathan Bender prend la parole. Sous la forme d'un diaporama, il retrace l'historique de la construction de la

cabane, de l'aménagement des fondations à l'inauguration et la bénédiction de la cabane en passant par la pose de la première pierre. Il remercie les gardiens, les bénévoles et Emmanuel Carron.

### 11.1. Lecture et approbation des comptes de la construction

Emmanuel Carron rappelle les chiffres clés de l'assemblée générale extraordinaire du 14 juin 2013, soit (montants en CHF):

1. Total de la construction	1'504'000
2. Aide Suisse Montagnards	100'000
3. Loterie Romande	200'000
4. Emprunt NPR	400'000
5. Carnet de souscription	193'694
6. Fonds propres	250'000
7. Communes	110'000

Il rappelle également les chiffres clés de l'assemblée générale du 7 novembre 2014 qui concernait l'approvisionnement en électricité, soit :

- Coût estimé: 1'370'000 CHF TVA y c.
- Electricité: 310'537 CHF
- Total de la construction prévu: 1'680'537 CHF

Le coût de la construction de l'approvisionnement électrique revient finalement à 260'811.53 CHF

## 40 ans de ski club? Annoncez-vous!

Les membres ayant 40 ans d'activité au sein du club sont priés de s'annoncer auprès d'un membre du comité afin de pouvoir recevoir leur diplôme de membre d'honneur lors de la prochaine assemblée.

Emmanuel Carron présente et commente dans les détails les recettes et charges de la construction de la cabane du Fenestral. En résumé, les recettes se montent à 976'163.90 CHF et les charges à 1'605'852.44 CHF. Le manco de 629'688.54 CHF est couvert par les fonds propres de 253'000 CHF et d'un crédit NPR de 400'000 CHF. Le bonus final de 23'311.46 CHF est versé sur le compte d'exploitation de la cabane.

Célia Ançay passe la parole à Catherine Bruchez Monn pour l'approbation des comptes et lit le rapport des vérificatrices (Catherine Bruchez Monn et Sandrine Perruchoud). Elles tiennent à relever la complexité et surtout la bonne gestion des délais, des devis, des bénévoles et des surprises que toute rénovation réserve au comité.

Les comptes de la construction sont acceptés par l'assemblée à l'unanimité.

## 11.2. Décharge du comité de construction

Célia Ançay demande à l'assemblée si elle accepte la décharge du comité de construction. L'assemblée l'approuve à l'unanimité.

Célia Ançay, au nom du comité du SCC, et l'ensemble de l'Assemblée remercie, avec de chaleureux applaudissements, le comité de construction pour son engagement et tout le travail effectué pour nous offrir cette magnifique cabane.

## 12. Projet d'approvisionnement en eau de la cabane du Fenestral

Célia Ançay passe la parole à Nathan Bender pour présenter le projet d'approvisionnement en eau pour la cabane du Fenestral.

12.1. Présentation du projet et budget  
Nathan Bender fait un bilan de la situation actuelle. Lors des deux premières saisons d'exploitation (2015, 2016), la cabane a manqué d'eau. Vu le grand succès de la cabane, les toilettes intérieures ont dû être fermées partiellement ou totalement lors des mois de juillet, août et septembre. Il a également fallu rationner l'eau utilisée pour la cuisine. Les gardiens ont été dans l'impossibilité de se doucher.

Le comité de la cabane a constaté un besoin de 1'000 litres d'eau par jour environ en haute saison. Le rapport de la HES SO Valais/Wallis de 2009 proposait

une variante d'alimentation en eau. Les secteurs riches en eau sont très éloignés de la cabane ce qui implique des coûts extrêmement élevés. Pomper l'eau du lac est le choix le plus sûr mais coûte 500'000 CHF. La source jaillissant au pied du col de Basse a des débits variables pendant l'année. A partir d'octobre et jusqu'au printemps, les apports sont assez faibles. Les mesures effectuées par la cabane montrent des débits de 3 litres/min début octobre 2015 (5.6h pour 1000l) et de 25 litres/min mi-juillet 2016 (40 min pour 1000l). Voici le projet retenu par la cabane :

Nathan Bender explique les différentes démarches entreprises et les prochaines étapes :

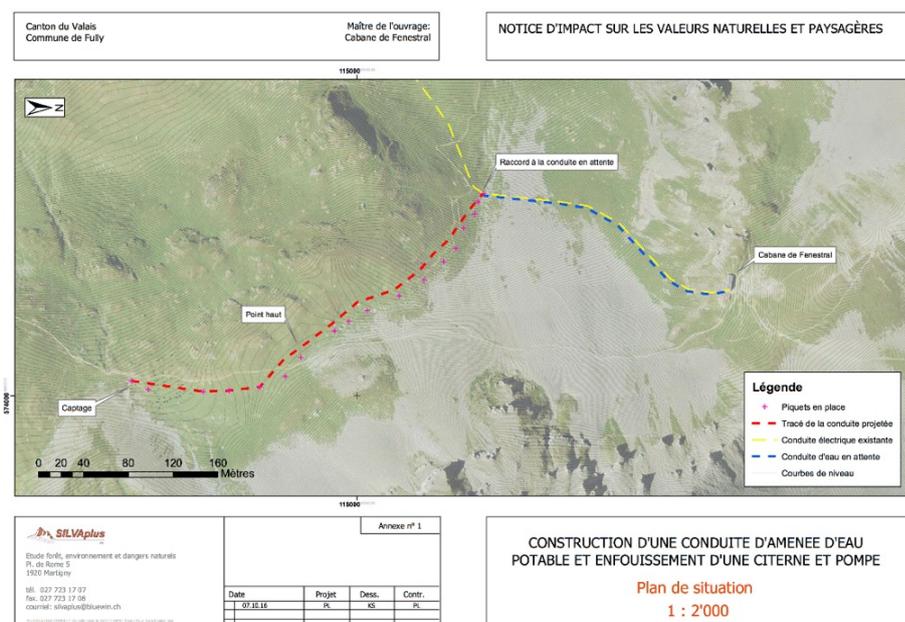
- Décembre 2015 : première demande de construction à la commune de Fully (début du processus de mise à l'enquête)
- Février 2016 : préavis positif de la commune (bourgeoisie, alpages, SI, FMdF)
- Avril 2016 : demande du canton d'effectuer une notice d'impact sur l'environnement
- Octobre 2015-octobre 2016 : Création d'un projet concret, complet et

- Pompe, citerne, éléments électriques et leur montage : 13'000 CHF.
- Travaux de génie civil : 15'000 CHF.
- Eléments sanitaires, montage et autres éléments divers : 12'000 CHF.
- Liaison électrique : 25'000 CHF.
- Transports : 5'000 CHF.
- Etude d'impact, frais de dossier, d'étude, ... : 10'000 CHF.
- Total : 80'000 CHF.

Le projet sera financé par le bénéfice des deux dernières saisons et du début de la saison à venir, par une optimisation des coûts et du bénévolat.

Nathan Bender présente les avantages de cette solution pour l'approvisionnement en eau de la cabane : projet raisonnable, simple d'utilisation, efficace et fiable ; impact sur l'environnement minimal ; apport en eau complémentaire pour la cabane (en plus de l'eau de pluie du toit) ; permettre l'utilisation optimale des installations existantes.

Célia Ançay remercie Nathan Bender pour la présentation du projet et demande à l'assemblée s'il y a des questions :



précis

- Novembre 2016 : demande de validation à l'assemblée du ski-club
- Printemps-été 2017 : réalisation du projet

Nathan Bender présente l'enveloppe des coûts du projet :

- Benoît Carron demande si l'eau est potable ? Nathan Bender répond qu'il s'agit d'eau non potable. Xavier Ançay complète en disant que l'eau potable ne peut pas être stockée.



– Jean-Marie Cajoux : Combien de mètres à remonter jusqu'à la cabane ?  
Nathan Bender : 80 m ;  
– Bruno Cergneux : Est-ce qu'il y aura un bouton à la cabane ? Nathan Bender : Oui, à voir pour automatiser le système ;  
– Catherine Bruchez : La fosse septique est-elle assez grande pour l'évacuation de l'eau usée ? Nathan Bender : Elle est peu utilisée pour l'instant mais est suffisamment dimensionnée.  
– Vincent Maret : S'agit d'une estimation de budget ? Nathan Bender : Le budget a été établi par le bureau Silva Plus. Il est assez précis. Des devis ont déjà été demandés aux entreprises ;  
– Catherine Bruchez : N'y a-t-il pas un risque d'une trop grande utilisation de l'eau ? Nathan Bender : Les toilettes sont principalement destinées aux personnes qui dorment et consomment à la cabane. Pour les autres, ils devront utiliser les toilettes extérieures.  
– Jean-Marie Cajoux : Si la source se tarit, la conduite est-elle prévue pour amener l'eau du lac ? Nathan Bender : Incertitude quant à la durée de la source. Philippe Roudit (Rodo) : La source est alimentée par le permafrost au-dessous mais on ne sait pas pour combien de temps ;  
– Raymond Ançay : La Combe des sources devrait durer longtemps (50 ans). On peut descendre plus bas

pour avoir de nouveau de l'eau s'il n'y en a plus avec le projet actuel ;  
– Bruno Cergneux : Le soucis est que de plus en plus de personnes vont utiliser l'eau. Eventuellement il faudrait faire payer les toilettes et les douches. La solution idéale mais pour plus tard, serait de pomper l'eau du lac.  
– Catherine Bruchez : C'est une bonne idée de faire payer l'eau (principe du jeton). Nathan Bender : ok pour les gens de passage mais pas possible pour ceux qui dorment.  
– Philippe Roudit (Rodo) : Faire payer l'eau, cela complique le travail des gardiens. Nathan Bender : La gestion de l'eau est bien faite. Il ne s'agit pas de luxe (au moins une douche par semaine par gardien et pour la cuisine) ;  
– Christophe Thurre : Est-ce que la conduite existe jusqu'au lac ? Nathan Bender : non, qu'en partie ;  
– Guy Maret : Quelle est la différence d'altitude entre la source et la cabane ? Nathan Bender : 80 m ;  
– Christophe Thurre : Il relève le côté pratique et l'utilité d'avoir de l'eau à disposition. Le projet coûte 80'000 CHF. et les liquidités de la cabane sont de 120'000 CHF. Le projet est bien. Les gens attendent du confort et des sanitaires à la hauteur de la cabane.

## 12.2. Approbation du projet

Célia Ançay demande à l'assemblée si celle-ci accepte le projet et le financement prévu pour l'approvisionnement en eau de la cabane du Fenestral. Le projet est accepté par l'Assemblée à l'unanimité.

L'Assemblée remercie la comité de Fenestral par de chaleureux applaudissements.

## 13. Divers

Célia Ançay annonce que le comité est à la recherche de sponsors pour le programme du SCC.

Cette année, c'est Frédéric Dorsaz qui prend les inscriptions pour le camp du Ski-Club à Saas-Fee.

L'agape est préparée par Maryline Dorsaz et l'apéro est offert par les membres d'honneur Camille Mottier, Josiane et François Nicollier. L'Assemblée les remercie.

Plus personne n'a de remarque, Célia Ançay clôt l'assemblée générale à 21h30.



Ski Club Chavalard

Case postale 191

1926 Fully

www.chavalard.com

## Assemblée générale 2017 du Ski-Club Chavalard

Les membres du Ski-Club Chavalard sont convoqués à la 81<sup>e</sup> assemblée générale ordinaire, le vendredi 3 novembre 2017 à 19h au Café de l'Avenir, à Fully, avec l'ordre du jour suivant:

1. Bienvenue
2. Contrôle des présences
3. Approbation du procès-verbal de la 80<sup>e</sup> assemblée générale
4. Rapport du comité
5. Rapport de la cabane de Sorniot
6. Rapport de la cabane du Fénestral
7. Rapport OJ
8. Lecture et approbation des comptes
9. Admissions et démissions de membres
10. Elections statutaires
11. Programme 2017-2018
12. Divers

**A**  
**Prioritaire**

**P.P.**  
**FULLY**